



**HAL**  
open science

## Particules et structuration énonciative des textes : quelques exemples chez Racine

Gilles Siouffi

► **To cite this version:**

Gilles Siouffi. Particules et structuration énonciative des textes : quelques exemples chez Racine. Marie-Hélène Servet et Fabienne Boissieras, éd. Hiérarchisation, énonciation, Editions Peeters / Dudley,, p. 57-87., 2009. hal-03104698

**HAL Id: hal-03104698**

**<https://hal.science/hal-03104698>**

Submitted on 9 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Particules et structuration énonciative des textes : quelques exemples chez Racine

Cette contribution a pour but de s'intéresser à la notion de « particule », une notion qui, après avoir donné lieu à une partie du discours chez les grammairiens grecs (voir Colombat 1988), avoir failli le faire en français au XVIII<sup>e</sup> siècle, a ensuite disparu du paysage de la grammaire, dans notre tradition, pour réapparaître à date récente, mobilisée à la fois par la typologie et par la pragmatique.

Si elle est aujourd'hui peu familière aux praticiens de la grammaire française, la notion de « particule » est d'usage traditionnel dans la description de nombreuses langues – du grec ancien à l'allemand par exemple. Elle est également considérée comme pertinente en typologie (Fernandez 1994). Les critères mobilisés pour la définir varient considérablement, allant de critères morphosyntaxiques, phoniques, prosodiques, métriques (depuis les particules « à raison métrique » chez Denys le Thrace), à des critères sémantiques (idée de « mots vides »), syntaxiques, argumentatifs ou énonciatifs. En français, ces critères n'ont jamais totalement paru convaincants, ou du moins suffisants pour venir perturber l'architecture traditionnelle des parties du discours. L'apparition d'un courant énonciatif fort et cohérent en linguistique a permis par ailleurs de rassembler et d'organiser les réflexions diverses qui ont été formulées, en typologie, autour de la dimension de « rhétoricité » introduite par les particules, de leur rôle de « marqueurs discursifs », de pivot entre la structuration syntaxique et la structuration informative de l'énoncé, d'outils de focalisation, de marques de polyphonie (après Ducrot), de leur fonctionnement sémantico-argumentatif (dans les enchaînements d'énoncés), de leur valeur illocutoire... De nouveaux classement sont apparus, parfois d'inspiration sémantique ou énonciative (particules « consécutives », particules « additives », particules « illocutoires », particules « focalisatrices »...), dont certains rappellent les essais qu'avait en son temps proposés Girard. Pour autant, Nolke note que ces distinctions n'ont toujours pas droit de cité dans la terminologie linguistique française<sup>1</sup>. Les particules mobilisent visiblement des interactions multiples dans un vaste continent de portée à la fois syntaxique, sémantique, pragmatique, logique, argumentatif et énonciatif. Un consensus s'est fait autour de la double idée que, d'une part, les particules constituaient un matériel très important et de très grand enjeu dans la plupart des langues, et que, d'autre part, elles avaient la spécificité de manifester un rapport entre l'énonciateur et le contenu de la proposition énoncée. La question de la place de la particule au sein, ou hors de, la structure propositionnelle ou phrastique s'est alors révélée décisive.

A l'époque classique française, la terminologie de « particules » a été très employée. Elle était transcatégorielle, dans la mesure où aucun consensus ne s'était établi, au sein de la grammaire formelle, sur la possibilité d'en faire une partie du discours. On peut donc dire que la notion jouissait à cette époque d'un statut qu'on pourrait qualifier de « semi-valide », en phase avec certains aspects de la sensibilité linguistique de l'époque.

Le propos du présent article est double. Dans un premier temps, il s'agira de revenir sur le parcours étrange de la notion entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et d'essayer de proposer une hypothèse expliquant pourquoi cette perspective transcatégorielle, souvent renvoyée à une prétendue incapacité des grammairiens de l'époque à bien distinguer les formes, n'a pas réussi à intégrer le corps de la grammaire française. Dans

---

<sup>1</sup> H. Nolke, *Le regard du locuteur* 2, Kimé, 2001, p. 276.

une second temps, nous en tenterons une lecture pour ainsi dire « au pied de la lettre » appliquée à un corpus d'exemples pris chez Racine. L'objectif sera alors de tester l'opérativité possible d'une notion dont on pariera qu'elle jouait un certain rôle dans la conscience linguistique de l'époque. Ce faisant, il nous faudra accepter de renoncer à quelques-unes de nos habitudes grammaticales, accepter, par exemple, de considérer de la même manière des problématiques qu'on appellerait aujourd'hui « pré-thématiques », comme l'article, ou les syntagmes prépositionnels, et des éléments « post-rhématiques », comme les adverbes de phrase ou les locutions (parfois aussi longues que *quoi qu'il en soit*). Aucune logique de classe n'est à déduire de cette recension. L'hypothèse qui conduira le parcours est, qu'au-delà (ou en-deçà) des différences, il est possible de mettre en avant la portée énonciative des dites « particules » et de souligner leur rôle possible dans la lecture « expressive » ou rhétorique qu'on a pu donner au XVIIIe siècle de certains aspects de la formulation racinienne.

## 1. La question des particules

Le propos ne sera pas ici de faire le tour de la question des particules à l'âge classique. Une thèse (Soulié d'Andréa 1997) a été consacrée aux interrogations de type morphologique qui ont conduit à la postulation d'une classe. Nous-mêmes (Siouffi 1998) avons mis l'accent sur le rôle joué par la question des particules dans l'imaginaire de la liaison qui se met en place à la fin du XVIIe siècle. L'un et l'autre de ces paramètres (celui du matériau, et celui de sa place dans la continuité du discours) sont essentiels pour s'expliquer comment la question des particules en est venue à occuper tant de place dans les réflexions sur le français au XVIIe siècle.

D'un côté, en effet, le terme de *particules*, voisinant avec celui de *ligatures*, est venu répondre au désir d'appliquer certains aspects de la terminologie grammaticale traditionnelle, donc latine, au matériel linguistique des langues modernes. Des systèmes de correspondances sont alors tentés entre ces zones mi lexicales, mi grammaticales, où les langues (on dirait aujourd'hui typologies) divergent fortement. De la fin du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle fleurissent des manuels de particules grecques, latines et françaises<sup>2</sup>, souvent présentés sous forme de listes. L'ensemble dénote une inquiétude quant aux possibilités de conformer la description linguistique des langues modernes avec les schémas anciens. Dans cette approche du matériel, le facteur phonique est également souvent mis en avant. Le terme *particule* est alors en concurrence avec le terme de *syllabe*.

D'un autre côté, on remarque que la notion de particule s'est trouvée un nouveau terrain d'opérativité, en marge de la grammaire formelle, dans les discussions qui ont alors lieu autour de l'*elocutio*. Beaucoup d'observateurs rapportent que les particules donnèrent lieu à des jeux de société, dans les années 1600-1630. Certaines d'entre elles font l'objet d'âpres débats, comme le fameux *car*, attaqué par Malherbe et défendu par Voiture et Vaugelas. Certains se demandent si les particules ne constituent pas l'un des fondements de l'*elocutio* française. C'est sans doute à ce type de discussions que répond Vaugelas, lorsqu'il consacre un titre entier de sa préface, puis plusieurs remarques<sup>3</sup>, à la question des particules. Cependant, la logique des classes, héritée de la grammaire latine par l'intermédiaire de Sanctius, rattrape le français. Les auteurs de la *Grammaire* de Port-Royal distraient ainsi un certain nombre de mots auparavant rangés sous la terminologie trop vaste de particules pour

---

<sup>2</sup> Tursellin [Torsellini], Horace S. J., *De particulis Latinae Orationis* [1598], Lyon, P. Rigaud, 1611 ; Monet, Philibert S. J., *Ligatures des langues française et latine*, Lyon-Paris, G. Pelé, 1629 ; Ogier, Roland, S.J., *Inventaire des particules françaises*, La Flèche, G. Griveau, 1637.

<sup>3</sup> Par exemple la remarque p. 570 (Vaugelas [1647] 1936), où Vaugelas énonce que « c'est un barbarisme de laisser celles [les particules] qu'il faut mettre ».

les intégrer dans des parties de langue plus précises, comme la préposition. Il estiment qu'une partie des particules sert en français à compenser l'absence de cas, jugeant par exemple, à propos de l'ablatif, qu'« on a eu recours, dans toutes les langues, à un autre expédient, qui a été d'inventer de petits mots pour être mis devant les noms, ce qui les fait appeler prépositions »<sup>4</sup>. Le grec et le latin, dira également Lamy, se servent de « terminaisons différentes » (également appelées chutes ou finales) pour exprimer « les rapports d'une chose ». « Notre français et les langues vulgaires [...] n'ont point ces terminaisons. Elles marquent les rapports d'un nom avec des particules »<sup>5</sup>. Un peu plus loin on trouve : « Les langues dont les noms ne souffrent point ces chutes différentes, se servent de certains petits mots qu'on appelle particules, qui font le même effet que ces chutes, comme sont en notre langue, *de, du, à, par, le, les, aux, des*, etc. » (Ibid.).

Pour autant, est-il envisageable de faire des particules une dixième partie de l'oraison ? Comme on vient de le voir, il y en a certaines qui appartiennent déjà à une classe. Par ailleurs, la question des critères à mobiliser est épineuse. La liste des particules françaises est difficile à faire. Elle est différente chez pratiquement chacun des auteurs. La plupart, d'ailleurs, préfèrent ne donner que des *exemples* de particules, plutôt que se lancer dans la problématique tâche de l'inventaire. Les critères phoniques, d'indéclinabilité, et syntaxique, se mêlent. Mots mono ou disyllabiques ? mots indéclinables ? mots en marge de l'énoncé ? Vaugelas y range des adverbes assez longs : *au reste, après tout, c'est pourquoy*<sup>6</sup>. Chiflet également : *d'ailleurs, d'autre part, davantage*<sup>7</sup>. Furetière comme l'Académie de 1694 préfèrent ne retenir que le critère d'indéclinabilité<sup>8</sup>.

L'âge d'or des particules est sans doute représenté par la tentative proposée par Dangeau d'en faire une « dixième partie de l'oraison », tentative appuyée sur la remarque qu'il y en a certaines qu'on ne peut considérer ni comme conjonctions, ni comme interjections<sup>9</sup>. Dangeau sera suivi en cela par Girard (1747). Mais Beauzée, dans son article « Particules » de l'*Encyclopédie*, considèrera que la réunion des formes manque de cohérence, et signera l'arrêt de mort de la classe nouvelle-née. Si deux « classes » faisaient problème à l'âge classique, celle des « articles » et celle des « particules », la première s'imposera, jusqu'à date récente, alors que la seconde ne survivra pas au début du XIXe siècle.

## 2. Spécificité expressive des particules

L'attention spécifique que l'on doit réserver aux particules dans la gestion du discours en français est l'un des leit-motifs de la seconde moitié du XVIIe siècle. Pour Vaugelas, les particules font partie du « mystère et des délicatesses du style » ; le titre VI de la préface leur est exclusivement consacré. Dans sa lecture, Vaugelas met l'accent sur le paramètre écrit/oral, lequel est susceptible d'intervenir dans la question des particules. Ainsi, il signale « l'usage de certaines particules qu'on n'observe gueres en parlant » [...], mais que le style qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection ». Un certain usage des particules semble pour lui faire partie des normes de l'écrit (ce qu'il nomme *stile*).

<sup>4</sup> *Grammaire* de Port-Royal, Reprints Slatkine Genève, 1993, p. 63.

<sup>5</sup> *La Rhétorique ou l'Art de parler* [1715], 1998, p. 135.

<sup>6</sup> Vaugelas [1647] 1936, p. 546. Ces syntagmes, sont cités par Vaugelas, à l'instar de *car, mais, au reste, certes, certainement, etc.*, comme des « particules » ou « termes de liaison », « qui commencent les périodes ».

<sup>7</sup> Chiflet, 1658, p. 178.

<sup>8</sup> « On les appelle proprement particules quand elles ne se déclinent ni ne se conjuguent point » (Furetière) ; Académie 1694 les qualifie de « partie d'oraison indéclinable ».

<sup>9</sup> Dangeau, *Essais de grammaire* [1754] 1969, p. 241.

L'idée que la bonne gestion des particules constitue un des « secrets » de la langue française, un principe de sa « délicatesse » ou une manière élégante de s'exprimer, fait partie de cette doxa qui se répand à la fin du XVIIe siècle. « Ce n'est pas un petit secret dans le discours que de savoir omettre, ou repeter avec esprit une particule », trouve-t-on dans le *Dictionnaire françois* de Richelet ; « les articles, les interjections, plusieurs pronoms & adverbés sont des particules qu'on employe avec grace en toutes les Langues », écrit de son côté Furetière.

Le premier point qui est noté à propos des particules, c'est leur valeur *cohésive* dans le discours, notamment à propos de quelques particules dont on souligne le fonctionnement anaphorique. Voici par exemple ce que dit Oudin à propos de *en* : « Or il faut remarquer qu'il se rencontre une force particulière en la composition de cette particule ; car *s'en aller* ne s'entend que de sortir ou partir du lieu où nous sommes, ou bien où nous habitons d'ordinaire, pour ne pas revenir »<sup>10</sup>. Le terme intéressant ici est celui de « force ». La « force » des particules, c'est d'abord une force intra-textuelle, qui permet de lier les éléments entre eux pour faire un tout. C'est visiblement la légitimité que, dans ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*, où il critique le style de Balzac, le Père Goulu trouve aux particules : « Davantage, il y a de certaines particules qui rendent un discours mal raisonné, quand elles ne sont pas bien placées en l'assiette qu'elles doivent avoir. Par exemple, ces menuës parcelles *de, quoy qu'il en soit, quoy qu'il en arrive, en tout cas*, ne se doivent mettre qu'après quelque chose qu'on a proposée comme future et douteuse, par exemple »<sup>11</sup>. Goulu reproche à Balzac d'avoir placé *quoy qu'il en soit* « au commencement d'une période, sans avoir rien dit auparavant, ny de futur, ny de douteux, & sans rien inferer qui ait du rapport à ce qu'il a dit auparavant ».

C'est ainsi que les particules sont d'abord comprises comme un mode d'articulation de la dynamique du discours, un principe de liaison tant intraphrastique que transphrastique. Un certain nombre de métaphores reviennent sans cesse. Pour Lamy, « ce sont ces petites particules qui font cette liaison, qui font un corps de toutes les parties du discours, et en unissent les membres : c'est pourquoi l'on ne doit point les épargner ; elles font la beauté et la délicatesse du langage »<sup>12</sup>. La seconde moitié du XVIIe siècle se construit une réflexion autour des outils que s'est aménagés le français pour faire face à la diminution, par rapport au latin, de ses principes de liaison et de ses modes de cohésion. L'attention portée aux phénomènes d'anaphore vient alors rejoindre le développement nouveau donné au concept de « liaison ».

La fonction que l'on pourrait appeler aujourd'hui de *connecteurs* fait sans doute le lien entre la première interprétation et la seconde, de nature plus énonciative. Définissant le « raisonnement » comme un « enchaînement de deux ou de plusieurs propositions », Lamy considère qu'« il est évident que nous n'avons besoin que de quelques petits mots pour marquer cet enchaînement, comme sont les particules *donc, enfin, car, partant, puisque*, etc. »<sup>13</sup>. Les particules sont essentiellement rapportées par lui aux « opérations », aux « actions de l'esprit », à la disposition, à l'ordre. « Celles qui unissent sont appelées *conjonctives*, comme *et* ; celles qui divisent *négatives* et *adversatives*, comme *non, mais*. Les autres sont *conditionnelles*, comme *si*, etc. » (Ibid.). Les particules ont de toute évidence pour lui un rôle hiérarchisant, dans le recul qu'elles manifestent vis-à-vis de l'organisation du discours. Apparaissent des distinctions de type sémantico-argumentatif qui seront exploitées par Girard.

---

<sup>10</sup> Oudin, 1632, p. 132.

<sup>11</sup> Goulu, 1628, p. 78. Nous remercions Wendy Ayres-Bennett de nous avoir communiqué cette référence.

<sup>12</sup> Lamy, 1998, p. 164.

<sup>13</sup> Ibid., p. 148.

En marge de l'idée initiale de « force », Lamy développe également celle de « mouvement ». « Il y a des langues qui ont un plus grand nombre de ces particules. Il y en a pour l'affirmation, la négation, le jugement, la séparation, la collection. Il y des particules de lieu, de temps, de nombre, d'ordre, de commandement, de défense, de vœu, d'exhortation, qui marquent si on interroge, si on répond. Ces particules ont une très grande force ; elles ne signifient point les objets de nos pensées, mais quelqu'une de ces actions dont nous venons de parler. Plusieurs d'entre elles servent aussi à marquer les mouvements de l'âme, l'admiration, la joie, le mépris, la colère, la douleur»<sup>14</sup>. Dans cette idée de *mouvement*, on peut lire une première approximation de l'engagement énonciatif du locuteur. Le trait sémantique est pris en compte, mais visiblement considéré comme insuffisant. L'accent se déplace vers des phénomènes impliquant davantage l'action qu'exerce le locuteur par le biais du langage. « Le discours est imparfait lorsqu'il ne porte pas les marques des mouvements de notre volonté », ajoute le rhétoricien<sup>15</sup>.

C'est ainsi que, de l'idée de cohésion intra-textuelle à celle d'un engagement extra-textuel, l'idée de « force » conjointe à celle de « mouvement » appliquée aux particules a permis que l'accent mis sur la structuration cognitive se déplace vers le marquage énonciatif. C'est peut-être que sous-entend Regnier Desmarais, lorsqu'il écrit à propos des particules : « C'est-à-dire que, sans rien contribuer à la construction du discours, elles servent uniquement, ou à marquer une certaine façon de parler propre & naturelle, ou à donner plus de force & plus d'énergie à l'expression »<sup>16</sup>.

Dans la synthèse qu'elle a proposée récemment autour des différentes perspectives d'approche des particules (Wierzbicka 2004), A. Wierzbicka cite également un texte de Locke dans lequel la dimension énonciative, qui sera par la suite négligée, est clairement abordée : « Il est aisé de décrire les cas, les modes, les temps [...], dit Locke, mais pour ce qui est des particules [dans lesquelles sont incluses les prépositions et les conjonctions], celui qui voudrait montrer l'emploi exact des particules [...] devrait se donner un peu plus de mal, pénétrer dans leur mode de pensée et observer de près les différentes dispositions de l'esprit dans l'acte de discours »<sup>17</sup>. Après avoir expliqué à quel point il était vain de leur chercher des contenus sémantiques transposables en d'autres langues, Locke poursuit : « [ces mots sont tous les marques d'une action, d'une prise de position de l'esprit : et c'est pourquoi, pour bien les comprendre, les différents points de vue, attitudes, détours, limitations, exceptions, et d'autres types de pensée encore pour lesquels nous ne disposons que d'appellations lacunaires, doivent être étudiés avec minutie » (Ibid.). Locke est conscient que les particules sont susceptibles de « renfermer en elles le sens de la phrase globale », comme s'il s'agissait d'un phénomène de compression des actes mentaux.

De fait, c'est essentiellement la piste énonciative qu'approfondira Girard, dans le traitement qu'il réserve aux particules. Les particules, dit-il, sont « comme des accompagnements, ou, s'il m'est permis de me servir de cette figure, comme des assaisonnements du discours ; par le moyen desquels on ajoute à la peinture de la pensée celle de la situation, soit de l'âme qui sent, soit de l'esprit qui peint »<sup>18</sup>. Ce nouveau biais d'approche le conduit à proposer une distinction entre particules *exhibitives*, *précurtives*, *interjectives*<sup>19</sup> qui sera critiquée pour son raffinement inutile, mais dont le principal intérêt,

---

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Ibid., p. 149.

<sup>16</sup> Regnier-Desmarais, p. 565.

<sup>17</sup> Locke, *An Essay concerning human understanding* [1691], New York, Dover, 1959, vol. 2, p. 99, cité par Wierzbicka 2004, p. 214.

<sup>18</sup> Girard, p. 313.

<sup>19</sup> Ibid., p. 317.

pour nous, est de mettre clairement en évidence l'interpénétration des faits de langue et des faits de discours qui gouverne alors la lecture qui est faite de certaines catégories. Il n'est pas douteux que l'engagement énonciatif du locuteur ne soit pris davantage en compte, dans le schéma que propose Girard que ce qu'il était courant de lire au XVII<sup>e</sup> siècle. Un détour a été fait par l'idée d'une « force » expressive des particules qui conduirait à lire, ancrée dans des outils de langue, une relation spécifique à son énoncé du locuteur, faite de « sentiment » et d'« énergie ».

Enfin, on pourrait conclure ce rapide panorama en s'intéressant à la figure de l'« explétion », telle qu'elle est présente chez Fontanier. « L'Explétion consiste dans l'emploi de mot explétifs, c'est-à-dire, de mots qui, n'exprimant point d'idée proprement dite, ou d'idée nouvelle et particulière, semblant n'entrer dans la phrase que pour la remplir en quelque sorte matériellement et la mieux arrondir, mais qui cependant servent quelquefois à exprimer avec plus de force le sentiment dont on est affecté »<sup>20</sup>. On remarque que ces termes reprennent quasi explicitement les éléments donnés naguère de la définition des particules. Fontanier considère sous le chapeau de l'« explétion » des pronoms, des adverbes, des locutions adverbiales, des interjections, autrement dit tout le matériel qui avait été avant lui recensé sous le nom de particules, cette dernière terminologie étant devenue probablement, à l'époque de Fontanier, obsolète... Au terme de son parcours, il constate : « Quelle figure importante ne serait-ce pas alors que l'explétion ? Mais ce nom ne dirait pas assez sans doute ; et il faudrait en trouver un autre »<sup>21</sup>. Le deuil de la partie d'oraison ne signifie de toute évidence pas qu'il faille renoncer à s'intéresser aux phénomènes en question. Même, semble dire Fontanier, il y a là un chantier qui n'a pas suffisamment été exploré.

Au total, on le voit, la notion de particule sera chassée de la grammaire. Dès la Grammaire de Port-Royal, elle semble ne pas faire l'objet de beaucoup d'estime chez les fervents de taxinomie. Il est significatif dès lors qu'elle ait été reprise par les rhétoriciens, lesquels, de Lamy à Fontanier, s'attacheront à en montrer l'importance dans la gestion du discours, et à en suggérer au passage la dimension énonciative.

### 3. Recherche des points communs énonciatifs

Si l'ancrage énonciatif des particules a été ressenti par certains, comme on l'a vu, il n'a pas été exploité de façon systématique et explicite. Il fonctionne comme un impensé qui traverse de biais la grammaire, pour pousser ses prolongements du côté de la rhétorique et de la philosophie du langage (outre Locke, la notion de particule a beaucoup intéressé Leibniz). Ce que nous nous proposons de faire à présent, c'est d'en tenter une application à partir de quelques exemples choisis chez Racine. Ce faisant, nous postulons que, davantage que les notions « valides » de la grammaire, propres à la description scolastique et à l'enseignement, une notion intermédiaire, flottante, comme celle de particule, peut occuper une place non négligeable dans la conscience ou dans l'imaginaire linguistiques d'un locuteur cultivé comme Racine. Par ailleurs, dans un texte comme celui de l'illustre dramaturge, la question de l'ancrage énonciatif est décisive. Il nous a semblé un corpus intéressant dans le cadre de notre démarche pour les raisons suivantes :

-c'est un texte où un certain nombre de critères initiaux dans la considération des particules (critères phonique et métrique) conservent une partie de leur pertinence, ou du moins ne peuvent être évacués.

-c'est un texte où les traits d'oralité et les traits spécifiques à l'écrit, tous deux relevés par les contemporains dans la définition des particules, sont simultanément présents, en tension,

---

<sup>20</sup> Fontanier, *Les Figures du discours*, p. 303.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 305.

et susceptibles d'être tous deux commentés. Le texte racinien peut en effet entrer dans la classe de l' « oral simulé », comme de celui de l' « écrit oralisé », pour reprendre les catégories proposées par J. Fernandez<sup>22</sup>. D'un côté, les particules sont fréquentes dans l'énonciation spontanée, de l'autre, la textualité racinienne demeure une textualité d'écrit élaborée, et l'on sait (voir Vaugelas) que le souci des particules a souvent été caractérisé à l'époque comme un souci d'écrit.

-enfin c'est un texte qui présente, dans la structuration de l'énoncé, des perturbations de l'ordre des constituants intéressantes. Plusieurs commentateurs y ont mis en évidence la présence d'un dynamisme communicationnel spécifique, qui a tendance à modifier les phénomènes de saillance. Une place, notamment, s'y révèle privilégiée : la place initiale, en marge du prédicat, mais dans une relation avec lui souvent maintenue. Ainsi les particules participent-elles à la construction de formules codifiées qui peuvent rencontrer la structure accentuelle du vers, particulièrement si celui-ci est dit avec l'accent « oratoire » qui fait peser le poids sur la première syllabe.

Le texte racinien semble présenter un bon exemple de l'interrelation entre ces paramètres. Les points décisifs à observer seront alors :

-l'aspect transcategoriel des formes.

-la relation entre « particules » et structuration thématique et rhématique. On observe ainsi une concurrence entre particules et focalisation et types de clivage (rares chez Racine).

-la place des particules dans la zone pré-thématique. Le soin apporté aux particules s'est d'abord fait dans la perspective de ce qu'on pourrait appeler avec M.-A. Morel le « préambule », autrement dit dans une perspective pré-thématique et pré-rhématique. Toutefois, il est patent qu'un certain nombre de particules situées à cette place ne peuvent être interprétées dans la perspective de la détermination, ou pas seulement : elles présentent un rapport « pré-rhématique » à l'assertion. Cette perspective a été exclue des études modernes sur les particules. Mais on peut faire l'hypothèse que, placées comme elles le sont dans le vers racinien, les particules cumulent des fonctions que l'analyse de l'oral, disposant d'importants éléments de résolution en conclusion de l'énoncé (résolution rhématique ou appui phatique), a séparées pour les répartir dans l'interprétation linéaire de l'énoncé.

-la relation entre particules et « point de vue », ou attitude du locuteur.

-le rôle de ce marquage énonciatif dans la structuration de l'énoncé phrastique, transphrastique, textuel (macro-syntaxe).

-la possibilité, ce faisant, d'étendre l'interprétation des particules à une analyse séquentielle (ouverture/clôture de répliques, de scènes, etc.).

#### 4. Essai d'exploration

Cet essai d'exploration suit pour des raisons de commodité un plan qui se fonde sur les catégories modernes auxquelles on a rattaché les « particules ». Toutefois, il nous faut ici remarquer que cette séparation est artificielle, et qu'elle est même contraire à l'esprit de la démarche. C'est pourquoi nous plaçons entre guillemets tous les termes servant de chapeaux transitoires. L'une des caractéristiques de la question des particules au XVIIe siècle, précisément, c'est qu'elle confond les étiquettes dans une logique qui n'est pas la logique de classes, mais une logique visiblement différente. Ainsi, on trouve chez Vaugelas ou Lamy recensées sous le nom de « particules » aussi bien des articles que des pronoms, des adverbes, des conjonctions, etc. De même Fontanier compte *ah !*, *eh bien !* *oh !*, *oui*, aux côtés de *enfin*, *après tout*, *lui-même*, *moi-même* dans l' « explétion ». Précisons également que, pour des

---

<sup>22</sup> Fernandez 1994, p.141-144.

raisons de place, nous n'abordons pas ici la lecture « en particule » d'un certain nombre de parties de langue, notamment l'interjection *ô* et tout ce qui relève de la détermination.

Une seconde précaution doit être formulée au moment d'aborder ce parcours : en français contemporain, l'analyse du contact entre la particule et le reste de l'énoncé est facilitée, à l'écrit, par la présence de la ponctuation. Chez Racine, l'exploitation de la ponctuation est extrêmement délicate sinon impossible, du fait de l'équivalence souvent maintenue entre plusieurs signes, l'impossibilité de se reporter aux manuscrits, et la variation importante qui régit ces usages, tant entre éditions qu'à l'intérieur d'une même édition. Précisons que nous citons ici le texte de Racine dans l'édition fournie par G. Forestier.

#### 4.1 les « interjections »

Nous commençons cet examen par ce qui apparaît sans doute comme une catégorie « prototypique » dans l'ensemble des particules. D'ailleurs, les « interjections » constituent la première série dans les particules examinées par Lamy (p. 148). Signalant la véhémence, l'énergie engagées dans l'énoncé, fonctionnant ainsi souvent comme des indices de « surénonciation », elles illustrent bien l'idée de « mouvement » que met en avant Lamy.

*Ah* est l'interjection la plus employée chez Racine (346 fois dans le corpus selon C. Bernet). Il est bien évidemment l'expression d'un accent énonciatif, d'une subjectivité accrue. Sa place privilégiée est l'initiale. On note qu'alors, il est susceptible de déclencher des ensembles particuliers, micro-syntaxes paratactiques, qui peuvent éventuellement s'analyser en accent énonciatif décroissant, reporté linéairement sur la suite :

- (1) Ah peut-être après tout, que sans trop se forcer,  
Tout ce qu'il a pu dire, il a pu le penser (*Bajazet*, v. 915-916)

Mais on remarque aussi qu'il peut occuper une place intermédiaire, jouant alors clairement un rôle proche de celui de l'adverbe (cf Combettes, ici-même, à propos de *certes*).

- (2) La plus sainte des lois, ah ! c'est de vous sauver (*Bajazet*, v. 592)

La seule place qu'il ne peut occuper chez Racine, c'est la place finale.

Ce n'est pas le cas de *hélas* (employé 168 fois dans le corpus), équivalent plus mobile de *ah*. *Hélas* peut par exemple occuper la seconde place dans l'énoncé, signe qu'il n'est pas l'indice absolu de la surénonciation.

- (3) Mais hélas ! De l'amour, ignorons-nous l'empire (*Bajazet*, v. 1085).

Souvent, par ailleurs, on le trouvera en fin de séquence. Difficile en fin de vers, il se prête en revanche à la clôture de séquences longues, comme dans *Phèdre et Hippolyte* (v. 157), où il est placé en rejet après une longue tirade. On connaît également son rôle emblématique en clôture de pièce, à la fin de *Bérénice*. Joue-t-il dans ces emplois le rôle de ponctuant du rhème ? En tout cas, il fait partie de ces rares éléments interjectifs que l'on peut postposer. Il invite à la confirmation. Si l'on pouvait parler de « surénonciation » à propos de *ah*, on peut peut-être risquer le mot de « sous-énonciation » à propos de *hélas*, considéré alors comme marqueur post-rhématique d'un désengagement, d'une atténuation a posteriori.

Le *oui* (144 occurrences), de son côté, est caractérisé par le fait que seule la place à l'initiale lui convient. On le trouvera plutôt dans les premières pièces, et sa fréquence baisse dans les dernières. Il semble qu'il soit à traiter différemment du *non* (247 occurrences), dans la mesure où, plus que ce dernier, il est touché par la désémantisation caractéristique des

particules (l'autre critère invoqué aujourd'hui étant l'invariabilité). On peut considérer que, comme *ah*, il représente un indice liminaire d'énonciation. Il traduit l'affirmation d'un point de vue, ou une sorte d'auto-confirmation dans l'énonciation. On remarque également que son fonctionnement majoritairement interjectif ne l'empêche pas de manifester un certain contact avec l'énoncé, en faisant une sorte d'adverbe de phrase :

- (4) Oui mes vœux ont trop loin poussé leur violence  
Pour ne plus s'arrêter que dans l'indifférence. (*Andromaque*, v. 365-366).

Enfin, on remarque sa portée séquentielle : souvent utilisé en ouverture de répliques, il se prête également à ouvrir des scènes, des actes, voire des pièces. On sait que trois tragédies de Racine (*Andromaque*, *Iphigénie*, *Athalie*), commencent par le mot *oui*.

#### 4.2 les « adverbes »

Ces exemples de particules classées comme « interjections » donnés, nous pouvons nous intéresser aux « adverbes », desquels bien des « interjections », d'ailleurs, ont été rapprochées. Depuis Damourette et Pichon, puis les analyses de C. Guimier et N. Fournier, l'attention a été portée sur ce fait d'histoire de la langue : la tendance de certains adverbes, en français, à occuper la première place. Se fondant sur les remarques de Maupas au sujet des « propos exprimant difficulté »<sup>23</sup>, C. Guimier et N. Fournier ont bien mis en évidence que ce fait touchait surtout les adverbes adversatifs, un marqueur complémentaire de cette valeur discussive introduite en préliminaire à l'assertion étant alors la postposition du sujet clitique. Des adverbes ou locutions adverbiales tels que *à peine*, *difficilement*, *malaisément*, *à toute force*, *encore*, *peut-être*, ont été les premiers touchés. Mais on remarque que le phénomène a aussi touché des conjonctions *si*, et même *et*. On peut donc considérer qu'il s'agit d'un trait transcategoriel de mots qui, placés en tête, mettent en débat de la relation prédicative dans un contexte énonciativement marqué. Dans l'histoire de la langue, on sait que des listes se sont établies, distribuant les adverbes et les conjonctions en propriétés syntaxiques spécifiques pour ce qui est de l'ordre des mots<sup>24</sup>. Dans tous ces cas, la validation de l'assertion fait problème, en raison d'un engagement énonciatif, de la mise en scène d'un point de vue, ou de l'établissement d'un préconstruit.

Au-delà de ces cas touchés par des phénomènes syntaxiques significatifs, on peut remarquer que les emplois adverbiaux des particules (celles-ci pouvant être des conjonctions) ont souvent une valeur énonciative forte, qui se caractérise par un plus ou moins grand détachement vis-à-vis du contenu de l'assertion. Fontanier avait remarqué ce caractère, citant des emplois énonciatifs de *ici*, *après tout*, *enfin*, *en effet*, *là* (*laisse-là tous les livres*), et notant que la frontière est alors impossible à faire avec les « conjonctions de coordination » (*donc* dans *venez donc*, *je vous prie*, *or* dans *or dites-nous ce que vous en pensez*)<sup>25</sup>. Ce fonctionnement est d'ailleurs explicitement rapproché par lui de celui des pronoms toniques (*saisissez-moi ce petit vaurien*).

Dans les tragédies de Racine, on pourra s'intéresser à la fréquence d'adverbes placés à l'initiale sans entraîner de postposition du sujet clitique. En dehors des raisons métriques (cette postposition est souvent difficile en vers), on pourra faire l'hypothèse que l'accent énonciatif a alors tendance à se détacher de la mise en cause de la relation prédicative. Par ailleurs, les adverbes placés dans cette position sont souvent touchés par la désémantisation.

---

<sup>23</sup> Maupas, 1618, p. 62-63.

<sup>24</sup> Fournier, 2001, p. 94.

<sup>25</sup> Fontanier, p. 304.

C'est ainsi que l'on peut considérer que les adverbes mettant en cause l'assertion, les adverbes modalisateurs, à propos desquels on a souvent remarqué qu'ils n'étaient pas synonymes de la modalisation de l'énoncé (*nécessairement* n'est pas synonyme de *il est nécessaire que*), se rejoignent dans certaines de leurs valeurs pour marquer en sus une auto-confirmation dans l'énonciation. C'est sans doute le cas dans :

(5) Peut-être à mon destin, Seigneur, j'obéirai, (*Bajazet*, v. 705)

(6) Et sans doute Athalie assemble son armée (*Athalie*, v. 1425)

(7) Ainsi de toutes parts les plaisirs et la joie  
M'abandonnent, Zaïre, et marchent sur leur pas (*Bajazet*, v. 803)

(8) Surtout Eliacin paraissait l'étonner (*Athalie*, v. 414)

Nous avons volontairement fait se succéder des exemples d'adverbes exprimant la mise en doute et des adverbes de confirmation (voire, en (8), exprimant le renchérissement), de manière à montrer que, énonciativement, ces deux valeurs sémantiques a priori contraires peuvent se rejoindre. Notons enfin que cette position pose un problème de grammaticalité qui se retrouve fréquemment aujourd'hui en français oral (*jamais tu m'appelles*). Il semble que la conjonction entre engagement énonciatif fort et syntaxe de la phrase assertive crée des problèmes de compatibilité.

D'autres adverbes peuvent être touchés par ce double phénomène de désémantisation et de cumul des valeurs à l'initiale : il s'agit des adverbes temporels et aspectuels. Fréquemment, le sémantisme consécutif, ou temporel coexiste avec l'accent énonciatif. C'est le cas dans :

(9) A peine nous sortions des portes de Trézène (*Phèdre et Hippolyte*, v. 1498)

(10) Cependant vous sortez. Et je pars. [...] (*Phèdre et Hippolyte*, v. 569)

(11) Déjà sans le connaître elle veut l'égorger (*Athalie*, v. 1132)

(12) Enfin je me dérobe à la joie importune  
De tant d'Amis nouveaux, que me fait la Fortune (*Bérénice*, v. 135-136)

Tous ces adverbes créent une grammaticalité spécifique, probablement facilitée par le vers. Ils restent difficiles à l'initiale. Certains sont quasiment impossibles : ils reçoivent alors l'appui d'une autre particule :

(13) Mais toujours quelque espoir flattait mes déplaisirs (*Bérénice*, v. 245)

Dans tous ces exemples, on peut considérer que la valeur sémantique d'origine des adverbes se cumule, dans l'ordre, avec une mise en débat dans la validation de la relation prédicative, et avec une auto-confirmation énonciative. Notons également que ces adverbes servent souvent d'ouverture à des séquences, particulièrement des récits à valeur argumentative ou propres à susciter des réactions. On se reportera au récit de Phèdre à l'acte I de cette même pièce :

(14) Mon mal vient de plus loin. À peine au fils d'Égée,  
Par les lois de l'hymen je m'étais engagée,

Mon repos, mon bonheur semblait être affermi,  
Athènes me montra mon superbe ennemi (*Phèdre et Hippolyte*, v. 269-272)

Mais les exemples sont innombrables. Les adverbes modalisateurs et les adverbes aspectuels ont une fonction de « déclencheurs » récurrente dans la macro-syntaxe des pièces de Racine.

Enfin, on ne pourrait clore ce bref aperçu sur la valeur énonciative des adverbes, si massive, et par là même si bien repérée, sans mentionner la manière dont les adverbes évaluatifs (*si, tant, trop...*) déjà bien commentés par Spitzer, créent des formules qu'on peut interpréter aussi comme des codifications de l'énonciation. De même, on peut dire que le *ne* explétif, dernier mot semble-t-il auquel la terminologie de particule a paru convenir (Bescherelle, 1834), et adverbe portant apparemment sur le prédicat, présente une dimension énonciative qui a suscité des interrogations au XVIII<sup>e</sup> siècle (voir Fournier 2005). D'Olivet (qui nomme le *ne* particule) estime que, dans le vers de Racine :

(15) On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère (*Andromaque*, v. 279),

si on donne une valeur vraiment négative à *ne* (en ajoutant *pas*), on dit le contraire de ce que Racine a voulu dire. Le Dictionnaire de l'Académie de 1798, également (cité par Fournier 2005) remarque que les mots explétifs « servent tres-souvent à exprimer avec plus de force le sentiment dont on est affecté ». On rejoint alors la problématique générale de l'« explétion » telle qu'elle est présente chez Fontanier. Enfin notons que, dans les emplois de *en* et *y*, explicitement qualifiées de particules par Vaugelas<sup>26</sup>, il est fréquent que le rapport déictique/anaphorique s'estompe au profit d'un autre fonctionnement, moins pronominal, plus adverbial, et pouvant avoir une valeur énonciative forte (dans *va-t-en*, par exemple). Tout cela est bien connu.

#### 4.3 les « conjonctions de coordination »

Le cas qui nous retiendra ici est celui des « conjonctions de coordination » à valeur non coordonnante, en début de phrase, de réplique, etc.

*En effet*, si la grammaire normative du XIX<sup>e</sup> siècle a tout fait pour attribuer à ces mots la valeur exclusive de « coordonnants », et les exclure des séquences d'ouverture, tel n'était pas le cas au XVII<sup>e</sup> siècle. La première place dans la phrase d'un « coordonnant » est très bien acceptée par Vaugelas : « Au reste, on peut fort bien commencer une période par la conjonction *et*, je dis mesme lors qu'il y a un point, qui ferme la période precedente. Je n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Auteurs en sont pleins. Nous avons si peu de liaisons pour les périodes, qu'il ne faut pas encore nous oster celle-cy »<sup>27</sup>. On note de fait l'abondance des *car, donc, mais, or* en tête de phrase en français pré-classique. Plus tard, le phénomène sera contesté (Buffier parlera d'élément *surnuméraire*, lorsque la conjonction se trouve après une ponctuation forte).

Examiné dans les tragédies de Racine, le panorama de ces « conjonctions de coordination », auxquelles nous n'attribuerons pas non plus le qualificatif de « connecteurs »..., révèlent des dissymétries frappantes. Si Fontanier cite *or, donc* et *mais* comme ressorts de l'« explétion », donc supports de l'énonciation, leurs emplois ne sont pas comparables. Le jadis si productif *or* est apparemment impossible en tragédie (les deux seules occurrences de la conjonction dans le théâtre de Racine se trouvent dans *Les Plaideurs*). *Donc*

---

<sup>26</sup> Vaugelas [1647] 1936, p. 189.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 399.

ne se trouve jamais à l'initiale, mais plutôt en appui post-rhématique ou intermédiaire dans le rhème :

(16) Hé bien, va donc disposer la Cruelle  
A revoir un Amant qui ne vient que pour elle (*Andromaque*, v. 141-142)

(17) Et je n'ai donc vaincu que pour dépendre d'elle ? (*Andromaque*, v. 238)

Placé après le verbe, il effectue un recentrage, ce que C. Rossari appelle une opération de « mise à jour »<sup>28</sup>. Il s'offre comme appel à la coopération de l'interlocuteur, dans une co-construction de l'information.

*Car* est très rare (28 fois), et se trouve surtout dans les premières pièces. Il disparaît après *Phèdre*. Une incertitude fâcheuse pesait sur son statut... On note également qu'il est moins employé seul que dans la formule *car enfin*, reduplication de l'accent énonciatif, qui permet de cumuler les valeurs argumentative et aspectuelle :

(18) Car enfin, ma princesse, il faut nous séparer (*Bérénice*, v. 1061)

Sa valeur séquentielle est plutôt celle de clôture.

*Et* et *mais* sont deux véritables continents, chez Racine. Du premier, on peut tout d'abord dire qu'il est fréquemment en variation graphique, à l'époque, avec le *hé* (ailleurs avec le *eh*) interjectif, que nous n'avons pas considéré, pour cette raison, dans notre partie sur les interjections. Cette variation est symptomatique du caractère transcatégoriel de la particule, et de l'indécidabilité, également, du problème de son contact avec l'énoncé. Dans :

(19) Hé depuis quand, Seigneur, craignez-vous la présence  
De ces paisibles lieux, si chers à votre Enfance (*Phèdre et Hippolyte*, v. 29-30),

on voit bien qu'il existe un phénomène d'appui du *hé/et* sur l'initiale de l'énoncé, appui syntaxique autant qu'énonciatif. La création bien connue de micro-séquences particulières touche également notre « jonctif » interjectif :

(20) Hé quoi ! vous de nos rois et la femme et la mère ! (*Athalie*, v. 447)

Loin de nous l'idée d'épuiser ici la richesse interprétative du *et* en début de phrase. Notons simplement pour commencer le caractère adverbial de *et* à l'origine, entraînant la postposition du sujet à l'instar des adverbes *aussi*, *bien*, *ainsi* (exemples de Sorel donnés par Fournier 2001). Si nous respectons les graphies proposées par Forestier, nous pourrions dire que :

(21) Hé que puis-je au milieu de ce peuple abattu (*Athalie*, v. 93)

(22) Et quel temps fut jamais si fertile en miracles ? (*Athalie*, v. 104)

(23) Et voilà de sa part la paix qu'on nous annonce ! (*Athalie*, v. 984)

(24) Et Mathan par ce bruit qui flatte sa fureur (*Athalie*, v. 1001),

---

<sup>28</sup> C. Rossari 2004, p. 88.

illustrent un fonctionnement de *et* comme support initial à la prédication. Encore faudrait-il noter qu'il s'agit souvent d'un support « oppositionnel », argumentatif, proche parfois de l'adversatif, qui, en ouvrant la séquence, n'est pas loin de mettre en cause la parole d'autrui. (23) et (24) sont proches des exemples qu'on commente souvent en français oral d'aujourd'hui, d'expansions prédictives. « *Et* raccroche l'énoncé à la situation de discours », dit M.-A. Morel<sup>29</sup>. Ce peut être le cas dans :

(25) Et je viens donc vous dire un éternel adieu (*Bérénice*, v. 178),

réplique isolée d'Antiochus.

On ne s'étonnera pas, également, que *et* ouvre de nombreuses séquences :

(26) Et je l'ai vue aussi cette Cour peu sincère (*Bérénice*, v. 351),

début de tirade de Titus. On notera cependant que *et* seul n'est susceptible d'ouvrir que des séquences brèves (impulsant un vers, ou une phrase). A l'initiale d'une réplique longue, *et* se conjoint souvent à des anaphoriques de manière à conserver, en sus de sa valeur énonciative, sa valeur de jonctif :

(27) Et c'est ce que je fuis. J'évite, mais trop tard,  
Ces cruels entretiens où je n'ai point de part (*Bérénice*, v. 273),

début de réplique d'Antiochus.

Si *et* semble indiquer majoritairement un réancrage de l'énonciation, soit dans la situation, soit dans la logique de point de vue qui est celle de l'énonciateur, *mais* paraît à l'inverse exprimer un recul énonciatif :

(28) Mais que veut Athalie en cette occasion ? (*Athalie*, v. 861)

Toutefois, sa fonction la plus usuelle semble d'être une marque énonciative de clôture de séquence, assortie d'un recentrage sur la situation. S'il ne peut se trouver qu'en ouverture de séquence, en micro-syntaxe, il clôt souvent des ensembles de macro-syntaxe (tels qu'une tirade), en opérant une transition, soit vers le contexte, soit vers un plan d'énonciation différent. On remarquera ainsi l'abondance de formules telles que *mais laissez-nous* (*Bajazet*, v. 661), *mais qui me vient parler* (*Bajazet*, v. 1095) *mais qui vient ici différer ma vengeance ?* (*Bajazet*, v. 1330). *Mais* semble une manière privilégiée par Racine d'interrompre un ensemble énonciatif par une sorte de « sursaut » référentiel qui est en même temps un signe d'abandon du plan énonciatif jusqu'alors adopté :

(29) Ah ! vous n'irez pas seule, et je ne prétends pas...  
Mais on se jette en foule au-devant de mes pas. (*Iphigénie*, v. 1667-1668)

(30) Mais que vois-je ? mon fils, quel sujet vous ramène ? (*Athalie*, v. 379)

(31) Mais j'aperçois venir sa mortelle Ennemie (*Phèdre et Hippolyte*, v. 1594).

Il constitue une sorte de post-rhème textuel, opposé aux *Quoi*, ou *Hé*, ou *Hé bien*, qui se trouvent en préambule.

---

<sup>29</sup> Morel, 1998, p. 118.

#### 4.4 les « conjonctions de subordination »

Loin de nous l'intention d'aborder ici les valeurs énonciatives de toutes les conjonction de subordination utilisées par Racine, « ligateurs » à fonction argumentative forte, et dont l'interprétation a souvent été associée, soit aux fonctions syntaxiques, soit aux valeurs sémantiques. Nous nous intéresserons simplement au cas de *que*, outil complétif particulièrement touché par la désémantisation, invariable, et dont l'analyse fait souvent problème. A l'époque classique, on notera par exemple que *que* est souvent associé à *de*, dans des systèmes d'équivalence (Regnier-Desmarais, par exemple). L'indifférence terminologique que l'époque manifeste entre conjonctions de subordination, de coordination, prépositions, adverbes (voir Seguin 1998) a pour effet de renforcer l'interprétation globalement « cohésive » qu'on donne de ces outils. Mais ce qui attirera notre attention, c'est que le *que* complétif est analysé par Lamy immédiatement après les interjections<sup>30</sup>, comme s'il s'agissait en quelque sorte de la particule qui en était le plus proche.

De fait, on remarquera que le complétif peut être analysé comme un marqueur d'énonciation lorsqu'il se trouve à l'initiale du propos, ce qui arrive lorsqu'il intervient en réponse à une question. Le procédé est très fréquent chez Racine, et le *que* complétif s'inscrit alors aisément en série à l'initiale du vers, c'est-à-dire sous l'accent oratoire, en manière de renouvellement de l'engagement énonciatif :

(32) (Athalie : )

Que vous dit cette loi ?

(Joas)

Que Dieu veut être aimé,

Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé (*Athalie*, v. 665-666)

(33) (Josabet)

Quel bruit ?

(Mathan)

Que cet enfant vient d'illustre origine,

Qu'à quelque grand projet votre époux le destine (*Athalie*, v.997-1000)

Dans bien des cas, on se demande si la question n'a pas comme objectif essentiel d'introduire cet engagement énonciatif particulier du complétif, affirmé de manière itérative.

#### 4.5 les « pronoms »

Ici encore, la liste ne sera pas complète. On pourrait consacrer par exemple des développements plus amples à la question des formes toniques des pronoms personnels. Lorsque ces formes sont conjointes, elles donnent parfois lieu à ce qu'on appelle aujourd'hui le « datif éthique », manière d'impliquer davantage l'interlocuteur dans l'énonciation. Dans son article « Explétion », Fontanier cite des exemples de ces « datifs » : il remarque que dans *saisissez-moi ce petit vaurien*, le pronom n'a pas la même valeur que dans *donnez-moi ce livre*. Il estime que, sans le pronom, « l'expression [...] serait moins décidée, moins appuyée, ce me semble, et la passion s'y montrerait moins »<sup>31</sup>. Il ajoute : « peut-être, d'ailleurs, en y

---

<sup>30</sup> Lamy, op. cit., p. 149.

<sup>31</sup> Fontanier, op. cit., p. 303.

regardant de bien près, découvrirait-on dans le *moi* et le *vous* en question, quelque'une de ces vues fines et déliées de l'esprit dont il est si difficile de rendre compte ».

La présence de formes toniques de pronoms personnels à l'initiale du vers, en guise de préambule énonciatif, est un fait courant dans les tragédies de Racine :

(34) Moi des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire (*Athalie*, v. 680)

Mais c'est sans doute l'usage interjectif du pronom interrogatif/relatif *quoi* qui est le plus frappant. Ici, on a visiblement affaire à un fonctionnement « particulière » dans le sens où les valeurs de *quoi* n'ont plus grand rapport avec son sémantisme ou son fonctionnement « en langue » initial. La valeur énonciative prédomine. *Quoi* devient pratiquement l'équivalent, en séquence d'ouverture, de *ah*, ou de *oui*. Deux tragédies de Racine commencent par ce mot :

(35) Quoi, vous allez combattre un Roi dont la puissance  
Semble forcer le Ciel à prendre sa défense (*Alexandre le Grand*, v. 1)

(36) Quoi ? tandis que Néron s'abandonne au sommeil  
Faut-il que vous veniez attendre son réveil ? (*Britannicus*, v. 1)

La valeur impulsive donnée à l'énonciation est visiblement très forte. *Quoi* peut devenir également un outil itératif de surénonciation, qui marque un recul de l'énonciateur vis-à-vis de la situation. Dans le passage qui suit, on voit que sa valeur est dans ce sens proche de *mais* :

(37) Quoi tu ne mourras point ? Quoi pour punir son crime...  
Mais où va ma douleur chercher une Victime ?  
Quoi pour noyer les Grecs, et leurs mille Vaisseaux,  
Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux ?  
Quoi lorsque les chassant du Port qui les recèle [...] (*Iphigénie*, v.1681-1685)

Le contact avec l'énoncé du *quoi* interjectif est frappant : autre point commun avec *ah* et *oui*. Son rôle dans l'établissement de la prédication semble patent.

(38) Quoi vous-même, Seigneur, la persécutez-vous ? (*Phèdre et Hippolyte*, v. 52)

(39) Quoi me quitter si tôt, et ne me dire rien (*Bérénice*, v. 625)

#### 4.6 les « prépositions »

Après le *que* complétif, nous poursuivons notre exploration du fonctionnement « particulière » en direction de parties de langue qui ont moins attiré l'attention des linguistes de l'énonciation. Comme le remarque Wierzycka<sup>32</sup>, les prépositions peuvent dans une large mesure s'analyser en tant que mots qui renvoient à des relations spatiales, temporelles, causales, etc., autrement dit en termes de sémantique vériconditionnelle. Toutefois, elles sont explicitement recensées dans les particules par Vaugelas, Lamy, etc. Elles concernent la zone pré-thématique, la terminologie de *particules* confondant d'ailleurs articles et prépositions. Pour les contemporains, elles sont l'expression du « rapport » des choses.

---

<sup>32</sup> Wierzycka 2004, p. 214.

Si nous mettons de côté les prépositions de topicalisation (*pour, de* équivalent de *quant à, etc.*), très évidemment énonciatives, ce qui nous intéressera ici, c'est la place à l'initiale dans le vers de quelques prépositions significatives, ordinairement placées après le verbe dans la mesure où elles en introduisent le complément. Il nous semble que, dans cette position étrange, ces prépositions acquièrent une valeur énonciative qui implique le rhème. Dans :

(40) Contre un amant qui plaît pourquoi tant de fierté ? (*Andromaque*, v. 455)

(41) Contre moi-même enfin j'osai me révolter (*Phèdre et Hippolyte*, v. 291),

l'engagement énonciatif dans la préposition induit ce qu'on pourrait appeler un « contre-rhème ». A ce titre, il est facteur d'une légère obscurité, dans la mesure où il mobilise la question du point de vue.

Ce type de fonctionnement, fréquent avec *contre*, touche également *par* :

(42) Par des vœux assidus je crus les détourner (*Phèdre et Hippolyte*, v. 279)

L'aspect « contre-rhématique » peut créer une énonciation particulière, valable en soi, comme c'est dans le cas dans une figure que Fontanier appelle l' « imprécation » ou la « déprécation »<sup>33</sup> :

(43) Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse,  
Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race,  
Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux.  
Sauvez Aman, qui tremble à vos sacrés genoux. (*Esther*, v. 1164-1167)

Il existe visiblement chez Racine un dynamisme communicationnel du complément prépositionnel préverbal. Ce trait a été bien commenté (voir Remi-Giraud ici-même) dans des formules du type *Sous le pont Mirabeau coule la Seine*, ou *Sur le Pont d'Avignon, on y danse, on y danse*, et ces formules sont très utilisées aujourd'hui dans l'écrit de presse (*Contre la précarité, ils étaient 30 000 dans les rues de Montpellier aujourd'hui*).

## 5. Particules et hiérarchisation

Nous terminerons ce panorama de ce que nous avons appelé le « fonctionnement particulière » en notant son rôle hiérarchisant à différentes échelles de macro-syntaxe. Remarquons à quel point, par exemple, les ensembles de quatre vers chez Racine, dont on sait qu'ils se moulent souvent sur le modèle de la période, sont à même de représenter des équivalents de ce que M.-A. Morel a appelé le « paragraphe oral ». Dans l'exemple suivant :

(44) Hé bien vous triomphez, et mon Fils est sans vie.  
Ah que j'ai lieu de craindre ! Et qu'un cruel soupçon  
L'excusant dans mon cœur, m'alarme avec raison !  
Mais, Madame, il est mort, prenez votre Victime. (*Phèdre et Hippolyte*, v. 1594-1597),

On remarquera le rôle du *hé bien* en ouverture et celui du *mais* en clôture, le *ah* et le *et* servant de relance intermédiaires de l'énonciation ayant valeur d'auto-confirmations.

---

<sup>33</sup> Fontanier, op. cit., p. 440-441.

De longs passages, dans les tirades de Racine, recourent à des initiales de vers en particules, savamment alternées, de manière aussi à jouer, tout en restant dans l'accent oratoire, sur la dissimilation phonique :

(45) Et depuis quand, Madame, êtes-vous si craintive ?  
Quoi déjà votre amour souffre qu'on le captive ?  
Qu'est devenu ce cœur qui me jurait toujours  
De faire à Néron même envier nos amours ?  
Mais bannissez, Madame, une inutile crainte. (*Britannicus*, v. 715-719)

Il s'agit ici d'un moment d'excitation particulière, marqué par l'opposition entre l'engagement énonciatif fort de Britannicus et le retrait de Junie, rendu sensible par les constructions du type thème/rhème et la moindre fréquence des éléments particuliers. Dans ces moments d'emballement énonciatif, la valeur syntaxiquement hiérarchisante des particules est sans cesse contrecarrée par le renouvellement énonciatif.

Enfin, on remarquera que ce phénomène touche certains moments décisifs, où les initiales de pratiquement chaque réplique se font au moyen des particules. On citera, en guise d'exemple emblématique, les tours de parole de *Iphigénie*, III, 6 et 7 (fin d'acte) :

(46) -Madame, je me tais, et demeure immobile (Achille, v. 949)  
-Ah ! demeurez, Seigneur, et daignez m'écouter (Iphigénie, v. 963)  
-Quoi, Madame, un Barbare osera l'insulter ? (Achille, v. 964)  
-Hélas ! si vous m'aimez, si pour grâce dernière  
Vous daignez d'une Amante écouter la prière (Iphigénie, v. 993-994)  
-Lui votre Père ? Après son horrible dessein  
Je ne le connais plus que pour votre assassin (Achille, v. 999)  
-C'est mon Père, Seigneur, je vous le dis encore (Iphigénie, v. 1001)  
-Quoi, Madame, parmi tant de sujets de crainte,  
Ce sont là les frayeurs dont vous êtes atteinte (Achille, v. 1021)  
-Ah, cruel ! Cet amour, dont vous voulez douter,  
Ai-je attendu si tard pour le faire éclater ? (Achille, v. 1031-1032)  
-Ah ! Si je vous suis cher, Princesse, vivez. (Achille, v. 1047)  
-Tout est perdu, Seigneur, si vous ne nous sauvez. (Clytemnestre, v. 1048)  
-Hé bien ! c'est donc à moi de prendre votre place (Achille, v. 1054)  
-Ah ! Madame... Ah Seigneur ! Où voulez-vous aller ? (Iphigénie, v. 1056)  
-Et que prétend de moi votre injuste prière ? (Achille, v. 1057)  
-Quel est votre dessein, ma fille ? (Clytemnestre, v. 1059)  
- Au nom des Dieux,  
Madame, retenez un Amant furieux. (Iphigénie, v. 1059-1060)  
-Enfin vous le voulez. Il faut donc vous complaire (Achille, v. 1069)

On a alors affaire à ce qu'on pourrait appeler une « surénonciation généralisée », qui traverse les locuteurs pour introduire des éléments formulaires quasiment dépersonnalisés, au-delà de l'investissement subjectif.

### Conclusions :

Contentons-nous de trois types de remarques en guise de « conclusion » :

1/ Formulons tout d'abord une première remarque sur le destin de la notion de particule, entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme on l'a vu, la notion n'est pas parvenue à rejoindre l'appareillage des parties de langue du français. Visiblement, elle a buté sur

l'axiome de « monocatégorisation », comme le dénomme S. Auroux commentant Beauzée. Pour autant, la valeur discursive, ou énonciative, des particules, était un phénomène qui avait été bien repéré par les contemporains. Il y avait là une piste de lecture intéressante des textes, pour autant, explorée seulement en termes rhétoriques. L'opérativité de la notion aujourd'hui mérite, nous semble-t-il, d'être renouvelée. Nous en avons tenté un essai sur les tragédies de Racine.

2/ A partir de ce corpus, un fait semble se dégager, dans ce qui est le rapport entre énonciation et hiérarchisation : le dynamisme communicationnel de la place en début de vers. Cette saillance de position, qui correspond à l'accent oratoire, se prête aux particules. Vestige possible de la « tête à gauche » de l'ancien français, il s'agit d'une focalisation non syntactisée (pas de clivage), assez artificielle, posant parfois des problèmes de grammaticalité, qui a pour corollaire un facteur de « surénonciation ». A ce titre, on pourrait dire que la place à l'initiale dans les vers de Racine cumule des valeurs habituellement mieux réparties : une valeur pré-thématique, un élément de « tension », un indice d'embrayage, une valeur phatique, voire une valeur « post-rhématique » déplacée et anticipée. C'est probablement la richesse de ce cumul qui explique l'ambiguïté fréquente des enchaînements chez Racine, et la polysémie des outils grammaticaux.

3/ La valeur énonciative et hiérarchisante des particules a tendance à créer des micro-systèmes propres à l'univers langagier du vaste « texte » que constituent les tragédies raciniennes. C'est ainsi qu'on a pu remarquer, au fil du parcours, que des oppositions pouvaient être observées : opposition entre *ah*, *oui*, et *et* d'un côté, utilisés majoritairement en ouvertures de séquences, et *mais* ou *hélas*, utilisés moins en ouverture qu'en clôture. Dans cet esprit, on peut dire que les particules contribuent fortement à la création de macro-syntaxes d'échelles diverses au sein des pièces. Formes langagières hybrides, au statut indéfinissable, les tragédies de Racine donnent un « texte » paradoxal à l'oral.

Gilles Siouffi (Université Paul Valéry Montpellier III)

### Sources :

- ARNAULD, Antoine, et LANCELOT, Claude, *Grammaire générale et raisonnée* [1660], Genève, Reprints Slatkine, 1993.
- CHIFLET, Laurent, *Essay d'une parfaite Grammaire de la langue française* [1658], Genève, Slatkine Reprints, 1973.
- DANGEAU, *Essais de grammaire*, in *Opuscules sur la langue française par divers grammairiens*, éd. D'Olivet [1754], Genève, Slatkine, 1969.
- FONTANIER, Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.
- GIRARD, Gabriel, *Les Vrais principes de la langue française*, [1747], Genève, Droz, 1982.
- GOULU, P., *Seconde Partie. Des lettres de Phylarque, à Ariste. Où il est traité de l'Eloquence Française*. Seconde Edition, revue par l'Auteur, Nancy, George Verd, 1628.
- LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'Art de parler* [texte de 1715], éd. C. Noille-Clauzade, Paris, Champion, 1998.
- LOCKE, John, *An Essay concerning human understanding* [1691], New York, Dover, 1959, 2 vol.
- OUDIN, Antoine, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, 1632.
- RACINE, Jean, *Œuvres complètes I* (Théâtre, Poésie), éd. G. Forestier, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1999.
- REGNIER-DESMARAIS, François-Séraphin, *Traité de la grammaire française* [1706], Genève, Slatkine, 1972.

- SANCTIUS, *Minerve, ou les causes de la langue latine*, trad. G. Clerico, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982.
- VAUGELAS, Claude Favre de, *Remarques sur la langue françoise* [1647], éd. J. Streicher, Genève, Droz, 1934.

### **Critique :**

- BADIOU-MONFERRAN, C., *Les conjonctions de coordination. Ou l'art de lier ses pensées chez La Bruyère*, Paris, Champion, 2000.
- BEAUDOUIN, V., *Mètre et rythmes de l'alexandrin classique : Corneille et Racine*, Paris, Champion, 2002.
- COLOMBAT, B., « Présentation : éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours », *Langages* n°92, 1988, p. 5-10.
- COMBETTES, B., « Intégration des constituants topicalisés dans la structure de la phrase en français pré-classique », in C. Rannoux et J. Dürenmatt, édés., *La Phrase, Mélanges offerts à J.-P. Seguin*, Poitiers, La Licorne, 1997, p. 29-41.
- , « La thématization dans une perspective diachronique : structures textuelles et système linguistique », in J. Fernandez-Vest et S. Carter-Thomas, édés., *Structure informationnelle et particules énonciatives*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 189-210.
- DINU, M., « Structures accentuelles de l'alexandrin chez Racine », *Langue française* n° 110, 1996.
- FERNANDEZ, J., *Les particules énonciatives*, Paris, PUF, 1994.
- FOURNIER, N., « Style et syntaxe : l'exemple de la place du sujet dans la phrase classique », *Littératures classiques* 28, automne 1996, p. 311-341.
- , *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998.
- , « Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet », *Langue française* 130, mai 2001, p. 89-108.
- , « Approches théoriques, valeur en langue et emplois du *ne* dit 'explétif' en français classique », *Langue française* 143, septembre 2004, p. 48-68.
- FUCHS, C., *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys, 1994.
- GARETTE, R., *La phrase de Racine. Etude stylistique et stylométrique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1995.
- GRINSHPUN, Y., « Interjections, genres de discours et régime rhétorique. L'exemple de *quoi !* », *L'Information grammaticale* n° 97, mars 2003.
- , *Entre langue(s), discours, graphies. Une identité problématique : ô*, Thèse de Doctorat, Université de Paris 3, 2005.
- GUIMIER, C., « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial », in C. Fuchs, éd., *La place du sujet en français contemporain*, Duculot, 1997, p. 43-96.
- HANSEN, M.-B. H., *The function of Discourse Particles*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 1998.
- MOREL, M.-A., *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys, Bibliothèque des faits de langue, 1998.
- NOLKE, H., *Le regard du locuteur*, Paris, Kimé, 1993 (volume 1) et 2001 (volume 2).
- OLLIVIER, C., et FAURÉ, L., éd., *L'interjection en français*, *Cahiers de praxématique* 34, 2000.
- ROSSARI, C., *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Presses Universitaires de Nancy, 2000.
- ROSSARI, C., BEAULIEU-MASSON, A., COJOCARIU, C., RAZGOULIEVA, A., *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et sa portée*, Berne, P. Lang, 2004.

- SEGUIN, J.-P., *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Louvain-Paris, Peeters-Bibliothèque de l'Information grammaticale, 1994.
- , « Cohésion et subordination à la fin du XVIIe siècle », in J. Baudry et Ph. Caron, édts, *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Presses Universitaires de Limoges, 1998, p. 99-115.
- SERBAT, G., « ET jonctif de propositions : une énonciation à double détente », *L'information grammaticale* n° 46, 1990.
- SIOUFFI, G., « Une catégorie étrange de la grammaire française au XVIIe siècle : les particules », *L'Information grammaticale* n°78, juin 1998, p. 13-21.
- SOULIÉ d'ANDRÉA, A., *Recherches sur la notion de particule dans la grammaire française (1540-1780)*, thèse soutenue à l'université Paul Valéry Montpellier III, 1997.
- WIERZBICKA, A., « Les particules pragmatiques dans une perspective de sémantique générale », in J. Fernandez-Vest et S. Carter-Thomas, édts., *Structure informationnelle et particules énonciatives*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 211-235 (= texte adapté de l'introduction au numéro thématique *Special Issue on « Particles »*, *Journal of Pragmatics*, 1986, X, 5, 519-533).